



Pour nos retraites,

le service public, l'enseignement et la recherche

INRA Mobilisé-e-s, déterminé-e-s - On ne lâche rien !

Le 20 février,

tous en grève et dans la rue pour le retrait du système de retraite par points !

Depuis le 5 décembre, des millions de salariés, chômeurs, retraités et jeunes ont fait grève et manifesté en continu sous des formes diverses, et souvent originales, contre ce projet qui conduirait, s'il était adopté, à baisser largement le montant des pensions, à repousser l'âge de départ à la retraite, et à ouvrir la porte aux retraites par capitalisation.

Plus les jours passent, plus le rejet de ce projet est massif dans la population. Majoritaires ensemble, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et CFE-CGC exigent le maintien des régimes de retraite existants par répartition solidaire et intergénérationnelle, fondés sur un système par annuités, et pour ce qui concerne les agents de l'INRAE comme les autres fonctionnaires avec un montant des pensions calculé sur la base du traitement indiciaire des 6 derniers mois. Dans l'opinion publique, c'est plus de 61% de la population qui veut le retrait de ce projet, et pas le seul retrait de l'âge pivot (ou d'équilibre) mais bien le retrait pur et simple de la loi. C'est un formidable camouflet pour ce président « communicant », surtout au bout de deux ans de soi-disant « concertations ». Même, le conseil d'état (qu'on ne peut qualifier de « révolutionnaire ») a également émis un avis négatif, en dénonçant des projections financières floues et partielles ainsi qu'un manque de visibilité pour les futurs retraités.

Ce ne sont pas les Français qui ne comprennent rien, Monsieur le Président !

Ils ont, au contraire, très bien compris que cette réforme gouvernementale casse notre système intergénérationnel et solidaire. Ils ont compris que l'objectif est de niveler par le bas les droits des salariés, des privés d'emploi, des retraités, des femmes, des hommes, des jeunes, assassinant, au passage, l'espoir des générations futures. Le gouvernement refuse d'entendre, il s'obstine et veut passer en force une loi que l'immense majorité de la population conteste. Déni de démocratie, autoritarisme, mépris, violences policières et judiciaires, répression syndicale, intégration des organisations syndicales sont donc les seuls arguments de ce gouvernement pour tenter de faire cesser les mobilisations.

A ce titre, la conférence d'équilibre et de financement, proposée par les tenants de la retraite par points, n'a pas d'autre objectif que de contraindre les confédérations syndicales à se porter garante de la baisse générale du montant des retraites dans le cadre de ce système par points...alors que tout le monde sait que les financements existent pour améliorer le système actuel : augmentation des salaires, principale source de cotisations sociales (5% d'augmentation, c'est 18 milliards d'€ de recettes en plus) ; égalité salariale entre les femmes et les hommes, mesure juste et efficace (6.5 milliards €) ; Remise en cause des exonérations de cotisations patronales (45 milliards €), Taxation des produits financiers (30 milliards d'€).

Loin de respecter l'opposition majoritaire à sa réforme, le gouvernement Macron-Philippe vient de présenter sa loi à l'Assemblée Nationale, avec un « débat » prévu pour durer jusqu'au ... 6 mars.

En plein « débat » parlementaire,

Faisons donc entendre à nouveau massivement notre voix le 20 Février !

Ce 20 Février, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES avec l'UNEF et L'UNL appellent les salariés du public et du privé à faire grève et manifester à Paris et en province. La coordination des facs et labos en lutte se joint à cet appel tout comme l'intersyndicale de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

Et le 5 mars,

l'université et la recherche s'arrêtent !

Depuis deux mois, les personnels de l'ESR (Enseignement Supérieur et Recherche) font grève et manifestent aux côtés des autres salariés du public et du privé pour le retrait du projet de réforme des retraites visant à remplacer le calcul de la pension sur les 6 derniers mois par un système par points intégrant les rémunérations les plus faibles perçues en début de carrière.

Malgré les promesses à bon compte formulées par notre ministre, Mme Vidal, sur une augmentation possible - *et liée pour partie à la "performance"* - des primes dans le cadre de la LPPR (future loi de programmation pluriannuelle de la recherche), les personnels perçoivent que c'est une baisse considérable des pensions qui leur est ainsi promise.

Une coordination nationale des facs et laboratoires en luttes s'est tenue les 1^{er} et 2 février 2020 : elle appelle à renforcer la mobilisation avec comme objectif particulier, l'arrêt de l'ESR à compter du 5 mars.



Elle appelle à des Assemblées générales pour discuter de ses propositions et pour mandater des délégués pour une 2^{ème} coordination nationale qui se tiendra les 6 et 7 mars. Dans ce cadre, tous ensemble nous exigeons :

- L'arrêt immédiat de la répression et notamment des violences policières et des gardes à vue
- le retrait du projet de loi sur les retraites, attaque frontale contre le statut
- l'abandon de ce projet de loi LPPR et l'ouverture de véritables négociations pour la satisfaction des revendications largement exprimées par la communauté scientifique...
- une revalorisation significative des salaires avec le dégel et la revalorisation du point d'indice, ainsi qu'un rattrapage en nombre de points du pouvoir d'achat perdu depuis 2010
- un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires, enseignant-e-s-chercheur-e-s, chercheur-e-s, ingénieur-e-s, technicien-ne-s, personnels de bibliothèques et administratifs à hauteur de 6 000 créations par an pendant 10 ans ; et dès à présent, le dégel de tous les emplois vacants
- la fin à la précarité dans l'ESR par la mise en œuvre d'un plan de titularisation des contractuels et vacataires et l'arrêt des recrutements massifs de vacataires, payés sous le SMIC
- l'arrêt de l'externalisation et de la privatisation des fonctions supports
- un enseignement supérieur public, gratuit ouvert à toutes et à tous et le retrait du décret qui instaure la hausse des droits d'inscription pour les étudiants non communautaires
- un financement de l'ESR à la hauteur des engagements pris par la France (STRANES : 2% du PIB pour l'ESR et 1% pour la recherche publique).

La CGT-INRA appelle à organiser des Assemblées Générales à tous les niveaux, dans les labos, unités, services,... pour débattre et voter sur la question de la grève, notamment dans l'objectif « l'ESR s'arrête à partir du 5 mars 2020 ».

Soyons de toutes les mobilisations, à commencer par celle du 20 février, jusqu'à l'abandon du projet de loi retraites et du projet de loi LPPR !

*** Préavis de grève reconduit jusqu'au 21 février inclus ***